

Fédération des syndicats **FO** de l'enseignement 10, rue du Dr. Ferron – BP 1037 – 53010 Laval Cedex Tel.: 0243534226 – @: fnec.fp.53@laposte.net

Déclaration liminaire de Force Ouvrière au CTSD du 10 avril 2020

Monsieur le Directeur Académique,

Ce CTSD se tient alors que notre Pays, comme tant d'autres, fait face à une crise sanitaire sans précédent. Les personnels de l'Education nationale font face à cette crise en assurant la continuité du service public (enseignement à distance, continuité administrative, suivi, orientation, accompagnement social des élèves...), en accueillant pour certains les enfants de soignants et autres ayant-droit (le plus souvent sans protection, sans réel suivi médical ni dépistage malgré les demandes portées par Force Ouvrière).

Malgré les circonstances, et malgré son report, vous décidez de maintenir ce CTSD afin notamment de décider des ouvertures et fermetures de postes. Monsieur le directeur académique, la priorité ne devrait-elle pas être de s'assurer que la protection des personnels, et en particulier des personnels volontaires est effective ?

Aucun CTSD ne peut se tenir dans de bonnes conditions dans ce contexte. Les représentants du personnel, les enseignants, sont confinés comme la majorité de la population : ils n'ont pas les moyens pour apprécier et défendre réellement les situations.

Comment le mouvement peut-il avoir lieu alors que les collègues sont dans l'impossibilité de contacter les écoles, de connaître parfois le niveau d'une classe visée ?

De plus, la situation née d'un premier tour des élections municipales maintenu malgré la situation sanitaire, qui voit des élus maintenus bien que non candidats, voire battus dans les urnes mais toujours interlocuteurs et, parfois décideurs, complexifie encore le tableau et n'offre pas les meilleures garanties de respect du cadre démocratique.

Si les nouvelles décisions annoncées par le ministre représentent un premier pas, d'autant plus qu'elles démontrent que nous avions raison de dénoncer une première dotation négative aussi exorbitante qu'injustifiée, nous continuons à considérer que cette carte scolaire aurait dû être gelée jusqu'à la sortie du confinement.

"Quand on veut, on peut!". Malgré les difficultés économiques que va inexorablement engendrer la crise sanitaire, le ministère vient de démontrer qu'il avait les moyens budgétaires de revenir sur une partie des retraits d'emplois. Pourquoi n'aurait-il pas la possibilité de donner un coup d'arrêt pur et simple aux fermetures de classes et permettre ainsi aux enseignants d'affronter dans de meilleures conditions les difficultés pédagogiques qui vont inévitablement se présenter à eux lors de la prochaine rentrée ?

Le président de la république n'a-t-il pas déclaré qu'il fallait "changer de logiciel"?

La FNEC-FP FO 53 continue de demander l'organisation d'un CHSCT dédié à la gestion de cette crise, et le report de toutes les instances après la crise. Il est impossible de continuer comme si de rien n'était. Il est impossible de faire comme avant. La dégradation des services publics et des conditions de travail des personnels doit s'arrêter.

Le vendredi 27 mars dans une interview télévisée, le Ministre annoncé que, étant donné les circonstances actuelles, « nous revoyons les opérations d'ouvertures et de fermetures de classes », « il n'y aura aucune fermeture de classe en milieu rural sans l'accord du maire » et « il faut reconsidérer l'équilibre ouvertures/fermetures en milieu urbain. »

Il aura fallu la terrible crise sanitaire que nous traversons avec des dizaines de milliers de morts, passés et à venir, les atermoiements, passés et à venir, dans la gestion de la crise pour que le gouvernement ajoute des postes aux dotations académiques dans le but de réduire le nombre de fermetures de classes dans un contexte où la colère est installée et monte dans la population révoltée de voir les services publics mis à mal année après année. Faudrait-il applaudir cette soudaine « générosité », arrachée dans un contexte dramatique, alors qu'il s'agit toujours de réduire le nombre de postes ?



La FNEC-FP FO 53 dénonce systématiquement les politiques d'austérité depuis des années, qu'elles soient de droite ou de gauche car l'indépendance vis à vis de tout pouvoir politique fait partie de l'ADN de Force Ouvrière. Cette situation devrait être au contraire l'occasion de revoir complètement les priorités pour la restauration de TOUS les services publics. Cela ne passera qu'avec un véritable abondement des moyens et le recrutement de personnels sous Statut. Cela ne pourra commencer qu'avec l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique.

Mais ne nous y trompons pas, ces créations de postes sont aussi la conséquence de la résistance qui s'est exprimée dans les départements, y compris en Mayenne, malgré la situation inédite que nous connaissons.

Après le report des opérations de carte scolaire, la FNEC-FP FO 53 se félicite donc de cette nouvelle avancée. Néanmoins nous restons lucides : cela ne sera pas suffisant !

Il est clair que la dotation ministérielle ne permettra pas d'annuler toutes les fermetures de classes, d'ouvrir les classes nécessaires, de créer des postes d'enseignants spécialisés (notamment de RASED) et de remplaçants, d'améliorer les quotités de décharges de direction...

Il est aussi clair qu'en l'état actuel des dotations, nous allons habiller Pierre pour déshabiller Paul: l'annulation de fermetures dans les écoles rurales provoquera la fermeture dans des écoles urbaines. Comment accepter cette différence de traitement?

Nous nous interrogeons également sur le fait que nous laissons les élus locaux piloter la carte scolaire: cela démontre à nouveau le désengagement de l'Etat vis à vis de l'école, et la volonté de l'état de poursuivre la voie de la territorialisation.

Pour la FNEC-FP FO 53, il n'y qu'une solution: annulation de toutes les fermetures et création des postes nécessaires à hauteur des besoins.

Monsieur le directeur académique, vous avez déclarez dans la presse que les annonces du ministre de l'Education nationale « rebattent les cartes », et qu'« aucune décision n'était prise sur ces fermetures même si elles ont été évoquées. Elles sont devenues caduques. »

Nous nous étonnons donc de ne pas avoir reçu en amont de ce CTSD votre nouveau projet de carte scolaire. Cela ne nous permet pas de travailler dans des conditions acceptables.

Enfin, vous avez ordonné l'interdiction de déplacements volontaires de représentants FO, pour accueillir les enfants de soignants, visiblement en « représailles » vexatoires des propos rapportés par un article de presse dans lequel étaient simplement dénoncées les conditions d'hygiène et de sécurité pour nos collègues. Cette crise dramatique appelle au sangfroid, à la mesure et au discernement. Nous n'accepterons jamais la remise en cause de la liberté d'expression syndicale quelle que soit l'organisation visée. Nous vous demandons de revenir sur cette décision autoritaire et discriminatoire. En tout état de cause nous prendrons nos responsabilités si le droit n'était pas rétabli. Personne ne nous fera taire, personne ne nous empêchera d'user de notre devoir d'alerter.

"Le monde d'après ne sera pas comme le monde d'avant" entend-on dire un peu partout. Si notre expérience de citoyen et de militants syndicaux nous empêche de prendre pour argent comptant de telles résolutions, nous en partageons néanmoins le dessein.

Un monde basé sur la marchandisation de toute activité humaine, sur la recherche effrénée du profit de quelques-uns aux dépens de tous les autres fait in situ la démonstration non seulement de son inefficacité en temps de crise, mais aussi de sa haute nocivité.

Le "monde d'après" ne peut, ne doit nous propulser encore plus loin, encore plus vite, sur la voie qui nous a menés au désastre.

